

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL CR INVESTISSEMENTS		Exercice N clos le 31/12/2023		Exercice N-1 clos le 31/12/2022		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue	{ biens services *	{ dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
				217	218	345 600	304 800			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
Autres produits			230		12 466		12 165			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		358 066		316 965		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242		26 460		17 727	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		1 045	244		17 063		18 859	
	Rémunérations du personnel *			250		167 160		158 398		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255			254		29 481		13 648	
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262					
			260							
Total des charges d'exploitation (II)				264		240 164		208 632		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		117 902		108 333		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		293 954		225 001		
	Produits exceptionnels (IV)			290		29 500				
	Charges financières (V)			294		11 259		3 267		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI) 300		4 785			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348							
	Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306		35 694		24 767		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		389 618		305 301	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		389 618	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		20 059				
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		36 638				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des opé-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248		7 414			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquiés)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352		159 775	354		
				Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370		159 775	372		
				Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		EURL CR INVESTISSEMENTS										7 ALLEE DE DIAN		Néant				
Adresse de l'entreprise												24660 NOTRE DAME DE SANILHAC						
SIRET	8	0	8	9	2	5	2	5	9	0	0	0	2	6	Durée de l'exercice en nombre de mois *	12		
															Durée de l'exercice précédent *	12		
															Exercice N clos le 31122023	Exercice N-1 clos le 31122022		
ACTIF															Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations incorporelles {	Fonds commercial*	010		012													
		Autres*	014		016													
	Immobiliations corporelles*		028	115 534	030	31 645	83 889	103 155										
	Immobiliations financières* (1)		040	1 200 889	042		1 200 889	983 593										
	Total I (5)		044	1 316 423	048	31 645	1 284 778	1 086 748										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052													
		Marchandises *	060		062													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			14 150										
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	55 440	070		55 440	17 465										
		Autres * (3)	072	456 757	074		456 757	407 791										
	Valeurs mobilières de placement		080		082													
	Disponibilités		084	207 105	086		207 105	36 872										
	Charges constatées d'avance *		092		094													
	Total II		096	719 301	098		719 301	476 277										
	Total général (I + II)		110	2 035 725	112	31 645	2 004 080	1 563 025										
PASSIF															Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *														120	1 000	1 000	
	Ecart de réévaluation														124			
	Réserve légale														126	100	100	
	Réserves réglementées*														130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* [131]))														132	978 521	673 221	
	Report à nouveau														134			
	Résultat de l'exercice														136	389 618	305 301	
	Subventions d'investissement														137			
	Provisions réglementées														140			
	Total I														142	1 369 239	979 621	
Provisions pour risques et charges Total II														154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées														156	614 327	551 977	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours														164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *														166	175		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA [169] 9 260)														172	20 186	18 472	
	Comptes courants d'associés														173	154	12 955	
	Autres dettes														175			
	Produits constatés d'avance														174			
Total III														176	634 841	583 404		
Total général (I + II + III)														180	2 004 080	1 563 025		
I RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	438 658										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	232 296										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	29 500										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFR N° 2033-C2024

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : EURL CR INVESTISSEMENTS										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452	15 000	454		456	15 000				
	Matériel de transport	460	157 953	462		464	57 419	466	100 534				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	983 593	482	217 296	484		486	1 200 889				
TOTAL		490	1 141 547	492	232 296	494	57 419	496	1 316 423				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	4 347	544		546	4 347				
	Matériel de transport	550	54 799	552	25 134	554	52 634	556	27 298				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	54 799	572	29 481	574	52 634	576	31 645				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
Matériel de Transport													
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1	57 419	52 634	4 785	29 500	24 715								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TO TAL	578	57 419	580	52 634	582	4 785	584	29 500	586	24 715	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	24 715	585	597					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : EURL CR INVESTISSEMENTSNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 62 373
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 3 159
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CR INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 allée de Dian
24660 SANILHAC
808 925 259 RCS PERIGUEUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 389 617,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	389 617,55 euros
- En totalité au compte "autres réserves"	389 617,55 euros
Qui s'élève ainsi à 1 368 138,60 euros.	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

